



YANN LE CORFEC



06.80.37.14.26



lecorfecY@habitat.ffbatiment.fr



65 rue Théodore Honoré, 94130, Nogent Sur Marne

COMPÉTENCES

Compétence juridique, fiscale et opérationnelle

Aptitude rédactionnelle

Qualité oratoire

Organisation, Rigueur, synthèse,

Management

Gestion de projet

Compétence informatique

Pack Office, Dreamweaver,

Salesforce, Pardot

FORMATION

2001

École de formation au barreau de Paris

Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)

2000

Institut d'Études Juridiques de l'Université PARIS XII - VAL DE MARNE

Certificat Régional - profession Avocat CRFPA

Certificat Régional de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA)

2000

Université PARIS XII - VAL DE MARNE

PARCOURS PROFESSIONNEL

03/2020 - Actuel

DELEGUE NATIONAL A L'AMENAGEMENT ET AU FONCIER

Pôle Habitat - FFB | Paris | CDI

- Développement de l'activité et de la compétence aménagement au sein du Pôle Habitat
- Développement des synergies métiers au sein de la structure
- Représentation d'intérêts sur les sujets liés au foncier, à l'urbanisme et à l'aménagement
- Organisation et participation aux commissions internes et externes (ONCV, LIFTI...)
- Veille juridique, fiscale et opérationnelle sur l'urbanisme, l'aménagement et le foncier.
- Membre du Comité Directeur du Réseau National des Aménageurs

01/2016 - 03/2020

DIRECTEUR JURIDIQUE ET DE LA FORMATION

UNION NATIONALE DES AMÉNAGEURS - UNAM | Paris

- Consultation en droit de l'urbanisme et de l'aménagement, droit de la commande publique, droit des contrats publics et privés, droit fiscal, droit des sociétés et droit commercial
- Gestion du centre de formation agréé de l'UNAM - dispense de formation juridique et fiscale des adhérents
- Représentant d'intérêts auprès des ministères et des parlementaires sur les questions liées à l'urbanisme, à l'aménagement et au logement (groupe de travail ministériels, rédaction et suivi d'amendements parlementaires)
- Veille juridique, technique et opérationnelle
- Formateur EFE : le lotissement et les divisions foncières, le projet urbain partenarial, le PLU.

01/2004 - 01/2016

RESPONSABLE JURIDIQUE

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE L'AMENAGEMENT ET DU LOTISSEMENT

09/2001 - 09/2019

**CHARGE D ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
FACULTÉ DE DROIT**

**DESS : DROIT DE L'URBANISME
ET DE LA CONSTRUCTION**

Étude du droit et du
contentieux de l'urbanisme et
de la construction Options :
logement social, fiscalité
immobilière, financement de
la construction (archéologie
préventive), baux
commerciaux, expropriation et
évaluation foncière, droit des
marchés publics.

1999

**Université PARIS XII - VAL DE
MARNE**

**DEA : DROIT PUBLIC
ECONOMIQUE**

Étude du droit de la
commande publique, droit de
la concurrence, droit
communautaire et droit
international public.

2007 -2019 : ESPI

- Master II Aménagement Promotion Construction.
Enseignement : Droit de l'urbanisme, Aménagement
opérationnel

2015 - 2017 : FACULTÉ DE DROIT DE POITIERS

- Master II Droit de l'urbanisme et de la Construction.
Enseignement : Permis d'aménager et la ZAC.

2001 - 2004 : UNIVERSITÉ PARIS XII - VAL DE MARNE

- Chargé de TD droit constitutionnel et Droit administratif

01/2001 - 01/2004

AVOCAT COLLABORATEUR

CABINET DE CASTELNAU AVOCATS ASSOCIES | Paris

- Cabinet spécialisé en droit public de l'urbanisme et de la
construction
- Conseil et contentieux en droit de l'urbanisme et en fiscalité
de l'urbanisme
- Audit de PLU